

## Signes conventionnels

Compléments à la topographie : Point	Infrastructures : Ligne
• Bâtiment	✓ Voie ferrée
▪ Bâtiment en construction	■ Transport d'énergie
▪ Bâtiment en ruine	○ Autres
▪ Maison mobile	Courbes de niveau : Ligne
□ Géodésique	○ Courbes intermédiaires
■ Terrain de camping	○ Cadastre : Ligne de cadastre
Hydrobase	○ Cadastre : Ligne de bordure
● Milieu humide	○ Cadastre : Ligne de lot
■ Milieu ouvert	○ Cadastre : Ligne de complément
★ Bûcher à bois	Habitat : Ligne de bordure
■ Flèche	○ Tous les éléments
Réseau routier : Point	○ Réseau hydrographique
Pont	■ Réseau hydrographique
Hydrographie : Ligne	○ Tous les hydrographiques
■ Rivière hydrographique	○ Milieus humides
■ Ruisseau hydrographique	○ Compléments au Réseau hydrographique
Réseau routier	○ Réseau routier
Autres	○ Compléments au Réseau routier

## Legendes des possibilités agricoles des sols

**CLASSES**  
La présence multiple de classements groupes les sols minéraux en sept classes d'après les limitations contenues dans les sols géologiques. Les sols des classes 1, 2, 3 et 4 sont considérés aptes à la production continue des récoltes de grande culture, alors que les classes 5 et 6 ne conviennent qu'aux plantes fourragères vivaces et ceux de la classe 7 ne conviennent à aucun de ces producteurs.

**Les classes sont détaillées comme suit :**  
1. Le sol est profond et facile à labourer.  
2. Le terrain nécessite des aménagements (y compris le défrichement), que l'exploitant peut effectuer lui-même, est assez facile à labourer et n'a pas de limitations supplémentaires après ces aménagements.  
3. Le terrain qui nécessite des aménagements dépassant les capacités de l'exploitant lui-même est classé d'après les limitations actuelles.  
4. Des limitations sont liées à la distance des marchés, de la qualité des routes, de l'emplacement ou de l'étendue des exploitations, ou mode de faire-valoir des systèmes de culture, de l'habileté ou des ressources des exploitants, ni des limitations liées à la nature des sols.  
5. Le classement tient compte des aptitudes des sols pour la production d'arbres, l'établissement de vergers, le cultivoitement et la production de plantes d'ornement, la récolte de fruits et légumes.  
6. Les classes sont fondées sur la nature des limitations imposées par l'utilisation des sols pour les pratiques suivantes :  
- Chaque sol peut exiger plusieurs sortes de soins, dont certains, dans une même classe, exigent une gestion et des traitements différents.

**CLASSE 1 - SOLS NE COMPORTANT AUCUNE LIMITATION IMPORTANTE DANS LEUR UTILISATION POUR LES CULTURES.**

Ces sols sont profonds, bien ou imperméable drainés; ils retiennent bien l'eau et, à leur nature, sont faciles à labourer. Ils sont utilisés pour les cultures et les travaux de culture et d'entretien sont faciles. Une bonne gestion permet d'en obtenir une productivité élevée et indéfiniment élevée pour un choix étendu de grandes cultures.

**CLASSE 2 - SOLS COMPORTANT DES LIMITATIONS QUI RESTREIGNENT QUELQUE PEU LEUR UTILISATION POUR LES CULTURES OU IMPOSENT DES PRATIQUES MODÉRÉES DE CONSERVATION.**

Ces sols sont profonds et relativement bons pour la culture, mais leur nature ou leur état limite leur utilisation. Les travaux y sont moins faciles et la gestion est quelque peu difficile. Une bonne gestion y assure une productivité variée de modérément élevée à élevée pour un choix passablement grand de cultures.

**CLASSE 3 - SOLS COMPORTANT DES LIMITATIONS QUI RESTREIGNENT LE CHOIX DES CULTURES OU IMPOSENT DES PRATIQUES SPÉCIALES DE CONSERVATION.**

Ces sols de cette classe ont des limitations plus sévères que ceux de la classe 2. Elles touchent une ou plusieurs catégories suivantes : température, humidité, sols trop pauvres ou trop pauvres, sols trop humides, sols gélés, sols trop durs, sols trop cassants, sols trop cassants et mal adaptés aux méthodes de conservation. Bien exploités, ces sols ont une productivité passable ou modérément élevée pour un assez grand choix de cultures.

**CLASSE 4 - SOLS COMPORTANT DES LIMITATIONS QUI RESTREIGNENT LE CHOIX DES CULTURES OU IMPOSENT DES PRATIQUES SPÉCIALES DE CONSERVATION.**

Tes sols sont de la classe 3 mais avec des limitations plus sévères. Les sols sont peu ou pas entièrement propres pour un choix moyen de cultures et méthodes de conservation. Les sols sont peu ou pas entièrement propres pour un choix moyen de cultures, mais ils peuvent avoir une productivité élevée pour un culture spécialement adapté.

**CLASSE 5 - SOLS QUI SONT L'OBJET DE LIMITATIONS TRÈS GRAVES ET NE CONVIENNENT PAS À LA CULTURE NI À LA PLANTATION DE PLANTES FOURRAGRÉES VIVACES.**

Mais SUSCEPTIBLES D'AMELIORATION.

Ces sols de cette classe ont des limitations tellement graves qu'ils ne peuvent pas servir à la production soit pour la culture soit pour la plantation de plantes fourragères vivaces, soit indigènes, soit cultivées, et ils peuvent être améliorés par l'emploi des machines agricoles.

**CLASSE 6 - SOLS QUI SONT L'OBJET DE LIMITATIONS TRÈS GRAVES, INAPTES À PRODUIRE D'AUTRES PLANTES QUE DES PLANTES FOURRAGRÉES VIVACES ET NON SUSCEPTIBLES D'AMELIORATION.**

Ces sols sont de la classe 5 mais avec certaines limitations supplémentaires, mais leurs limitations sont tellement graves qu'il n'est guère pratique de chercher à l'aide des machines agricoles, soit parce que le terrain ne se prête pas à leur utilisation, soit parce que le sol n'est pas assez sec pour être labouré. Ces sols sont inaptes à la culture, soit encore parce que la pénétration est très courte.

**CLASSE 7 - SOLS INUTILISABLES SOIT POUR LA CULTURE SOIT POUR LES PLANTES FOURRAGRÉES VIVACES.**

Cette classe comprend aussi les terrains de roche nue, toute superficie dépourvue de sol et les sols d'eaux trop profondes pour figurer sur les cartes.

**SOLS ORGANIQUES - (Non inclus dans le système de classement)**

**SOUS-CLASSES**  
Ce sont des types de sols qui sont subdivisés en sous-classes d'après des limitations reconnues.

C. Climat désavantage : La principale limitation est sur la base température, soit la faible précipitation ou sa mauvaise répartition au cours de la période de végétation ou un ensemble de ces facteurs.

D. Mauvaise structure, perméabilité restreinte, ou lessoux à la fois : Les sols sont difficiles à labourer, ils absorbent lentement, ou la profondeur de la couche d'humidification est limitée.

E. Erosion par l'eau : Les denudations causées antérieurement par l'érosion limitent l'utilisation du terrain pour la culture.

F. Fertilité : Faible fertilité due au manque d'éléments nutritifs assimilables, à la forte acidité ou alcalinité, la faible capacité d'échange, de forces tenues en carbone de calcium ou la présence de composés toxiques.

I. Inondation : Les eaux des cours d'eau et des lacs limitent l'utilisation du terrain pour l'agriculture.

M. Humidité : La faible capacité de rétention pour l'eau, causée par les caractéristiques désavantageuses du sol, limite la croissance des plantes cultivées. (Ne confondre avec la sécheresse due au climat).

N. Salinité : La salinité limite la croissance des plantes cultivées.

P. Pierriod : Les pierres nuisent aux travaux de préparation, d'ensemencement et de moisson.

R. Sol mince sur roche consolidée : La roche consolidée se trouve à moins de trois pieds de la surface.

S. Limitations de sol : Présence de deux des sous-classes D, F, N ou T ou davantage.

T. Relief déformé : La déclivité ou le modèle du terrain limite l'utilisation pour l'agriculture.

W. Excès d'humidité : L'utilisation pour l'agriculture est limitée par la présence d'un excès d'eau provenant de canalisations ou de l'égout, soit mauvais drainage, plan d'eau élevé, infiltration et ruisseau d'écoulement excessif ou aveugle.

X. Limitations peu graves mais cumulatives : Sols étant l'objet d'une limitation modérée, causée par l'effet cumulé de plusieurs caractéristiques défavorables dont chacune prise séparément n'est pas assez grave pour entraîner la classement. (Celle sous-classe n'implique toujours seule et se applique qu'à la classe immédiatement inférieure à la meilleure classe de la région climatique).

**SYMBOLES**  
Les gros chiffres indiquent les classes de possibilité.

Le chiffre placé devant un numéro indique la proportion dans laquelle cette classe est présente sur un total de 10.

Les lettres placées à la suite des numéros de classe indiquent les sous-classes, c'est-à-dire les limitations.

**EXEMPLES :**

4<sup>T</sup> Désigne une superficie de classe 4 dont les limitations sont dues au relief et à la pierriod.

2<sup>7</sup> 4<sup>3</sup> Désigne une superficie de classe 2, avec limitation due au relief, et de classe 4, avec limitation due à la pierriod, l'une et l'autre occupant le terrain dans les proportions de 7:3.

N.B. La surface utilisée pour toute superficie est déterminée par le premier chiffre du symbole.

Pour les superficies comprenant deux ou trois classes, la classe dominante est indiquée la première.



## Classement des sols selon leurs possibilités d'utilisation agricole

Édition :  
Département de la cartographie, IRDA  
2700 Fenton  
Ste-Foy, Québec  
G1P 3W6  
Tél : 418-643-2380  
www.irda.qc.ca

Échelle : 1:20000

Feuillet : 31H16101

